

Dissert: Les contrôles de constitutionnalité

Par **remif06200**, le 31/10/2014 à 14:19

Bonjour à tous,

Alors voila j'ai ce sujet de dissertation et j'ai quelques doutes sur mon plan.

Voici mon plan:

I)Les 2 grandes approches du contrôle de constitutionnalité

A)Le modèle américain

- Un contrôle déconcentré et concret
- Contrôle a posteriori à voie d'exception

B)Le modèle européen

- Un contrôle concentré e abstrait
- Contrôle a priori à voie d'action

II)Le contrôle de constitutionnalité en France

A)L'approfondissement du contrôle par voie d'action

- le renforcement du contrôle (bloc de constitutionnalité ...)
- Les limites du contrôle

B)L'introduction d'un contrôle a posteriori: La QPC

- les enjeux
- La procédure

En fait j'ai peur de m'écarter du sujet dans mon (II), si vous pouviez me dire ce que vous en pensez et ce que je pourrais éventuellement améliorer

Merci

Par **gregor2**, le 31/10/2014 à 23:53

Bonsoir,

pour commencer le plan doit répondre a une problématique, il vous faut donc une problématique.

Ensuite je ne sais pas s'il est opportun de faire des parties entières sur les contrôles de constitutionnalité des pays étrangers. Vous en avez beaucoup parlé en cours ?

Lorsqu'on évoque "les" contrôles de constitutionnalité on peut évoquer les contrôles a priori et a posteriori.

Par **bulle**, le **01/11/2014** à **07:22**

Bonjour,

Totalement d'accord avec gregor pour la problématique.

Il vaut mieux parler des types de contrôles de constitutionnalité plutôt que de vous référer un peu trop aux pays.

Par **remif06200**, le **02/11/2014** à **14:21**

Merci pour vos réponse.

Je vais retravailler cela en me concentrant sur la France,l'évolution du contrôle a priori vers le contrôle a posteriori et leurs spécificités

Par **bulle**, le **02/11/2014** à **16:28**

Ah mais non ce n'est pas ce que je voulais dire. Il faut se concentrer sur les types de contrôles existants. Vous pouvez dire que c'est comme ci ou ça dans tel pays mais uniquement dans le corps de votre dissert car il n'y a pas que les Etats unis qui utilisent tel ou tel contrôle par exemple.

Par **Isidore Beautrelet**, le **02/06/2018** à **13:04**

Bonjour

Je viens de faire un petit ménage sur ce sujet en supprimant les messages non conforme à la charte.